

Lettre ouverte

La réglementation européenne CRCF doit être optimisée pour mieux servir les objectifs climatiques

Les forêts. Nous sommes ceux qui les plantons, les régénérons, les gérons durablement, les finançons et les créons parfois. En Europe et dans le monde. C'est en leur nom qu'aujourd'hui nous nous mobilisons et créons la NBS Coalition (« Nature-Based Solutions »).

Les autorités européennes finalisent en effet une régulation sur les activités de séquestration du carbone qui sont les nôtres - en poussant, les arbres absorbent une partie du CO2 stocké dans l'atmosphère depuis l'ère industrielle, comme le font les océans. Et les experts du climat le répètent : s'il est indispensable de réduire les émissions, il est aussi vital d'accroître la capacité de séquestration de la planète pour tenir – ou au moins ne pas trop s'éloigner – du fameux +1,5 degré en 2050 : 6 GtCO2 par an d'ici 2050 d'après l'International Panel on Climate Change (IPCC), soit plus que le poids de tout le pétrole produit aujourd'hui...

Or, en l'état le texte européen menace le financement des actions que nous menons pour accroître cette capacité de séquestration des forêts dans le monde entier. Nos actions sont en effet largement soutenues par la vente de crédits carbone sur le marché volontaire. Un marché qui a subi quelques turbulences ces derniers temps, mais qui se structure et s'engage résolument vers l'adoption de standards de qualité, garanties de sa solidité à long terme. Ce sont d'ailleurs ces mêmes standards de qualité que l'Europe affirme vouloir définir dans sa régulation.

Le souci est qu'en l'état le texte européen laisse entendre que les crédits carbone issus des projets de gestion durable des forêts et de reforestation sont de moindre qualité que ceux qui seraient générés par des technologies certes nécessaires, mais émergentes, comme le stockage du CO2 dans la terre. L'argument clé utilisé ? Les forêts peuvent brûler, donc les crédits carbone générés ne peuvent être que « temporaires » (et non « permanents »).

Certes, les forêts peuvent brûler. Mais c'est oublier que des projets forestiers peuvent aussi perdurer pendant des centaines d'années, et que des standards internationaux (Verra, Gold Standard, CAR) proposent aujourd'hui des mécanismes de gestion des risques pour traiter le sujet. C'est oublier aussi que les forêts sont les réservoirs de biodiversité que nous devons reconstituer pour que la planète reste vivable. Surtout, c'est oublier qu'il est climatiquement suicidaire de laisser entendre que les projets forestiers, au motif d'un risque d'incendie, sont de mauvaise qualité. Quelle entreprise acceptera en effet d'acheter des crédits carbone qualifiés de « temporaires » en Europe, pour servir une stratégie « Net Zéro » ? Sachant qu'en même temps cette Europe demande aux pays du Sud de mieux protéger leurs forêts, et interdit l'entrée sur le continent à de nombreux produits s'ils ne sont pas garantis « zéro déforestation importée ». Une régulation sur la certification carbone qui favorise le financement des projets forestiers en Europe et dans le monde. Telle est la demande de la NBS coalition.

Initiative portée par la NBS Coalition :

aDryada, Africa Energy Transition Services (AETS), AGROMAP, Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT), EcoAct, Ecotree, Forestry Europe, France Valley, Fransylva, Fronterra, Go2 Market, Hummingbirds, La Belle Forêt, Morfo, Noblesse Green Energy, Open Forest Protocol, Reforest'Action, Removall.